

FAQ 2014 des cavaliers* :

* mise à jour 10/6/14

- 1) D'où partira la Rando-Festival Richard Cœur de Lion 2014?
Sauf extra (question 7), la rando partira de Châlus (87) pour une rando fléchée de 20 km sur le territoire de cette commune, à horaires impératifs.
- 2) Quand partira la Rando-Festival Richard Cœur de Lion 2014?
La rando partant le dimanche 3 août 2014 à 10H, il faut donc être arrivé la veille, samedi 2 août, et pour assister au Bal médiéval du dimanche soir, prévoir de repartir le lundi 4 août.
- 3) Y-a-t-il des frais d'inscription pour participer à la Rando-Festival Richard Cœur de Lion 2014? Qu'est-ce qui est offert en contrepartie de quoi ?

Non, la participation des « chevaliers » est **gratuite**. Sous réserve d'être adhérent à jour de l'association « Richard en occitanie » **et de garantir de venir !!**

En ce cas, est offert, malgré les difficultés financières de cette édition, est offert :

- dimanche midi, un pique-nique comprenant un sandwich, une pâtisserie, un fruit, boissons sur place en supplément ;
- dimanche soir : le menu « rôtisserie » (portion de cuisse de porc rôtie et son accompagnement de légumes), boissons et desserts sur place en supplément.

Nous ne pouvons admettre aucun désistement car les repas sont prépayés. Merci de votre compréhension.

- 4) Comment s'inscrire ?

Exclusivement en s'inscrivant en ligne sur le site <http://www.rando-festival-richard.fr/> puis rubrique « INSCRIPTION » puis « Etre chevalier du cortège ». En cas de problème informatique, écrire à festival.richard@orange.fr . A l'extrême rigueur, écrire pour les récalcitrants absolus d'internet à: *Association Richard en Occitanie, 32 avenue François Mitterrand 87230 CHALUS.*

(en ce cas exceptionnel, joindre une enveloppe réponse timbrée pour la fiche)

Autant d'inscription par internet qu'il y a de personne à inscrire (cas du mari & de l'épouse / etc.).

- 5) Pour faire partie des « chevaliers » des cortèges officiels, les cavaliers peuvent-ils être des hommes ou des femmes ? cas des mineurs ?

Seuls les majeurs seront costumés et intégrés comme « chevalier » dans le cortège. Seuls les « chevaliers » sont pris en compte pour les restaurations offertes (question 3).

Exceptionnellement des mineurs accompagnants peuvent être admis : pour des raisons de législation, aucun mineur ne peut être accepté s'il n'est pas accompagné d'un adulte confirmé (un des parents, tuteur). Il va de soi que le mineur est cavalier randonneur confirmé. Nous attirons l'extrême attention sur le fait que la rando comportant une entrée procession en ville, avec beaucoup de public, bruyant, peu respectueux des chevaux, avec peut-être un final en carrousel..., **une responsabilité exorbitante serait assumée par l'adulte accompagnant.** Par conséquent, nous sommes au regret de prévenir qu'il faudra que le mineur soit uniquement au départ mais pas à l'arrivée (prévue 16h). Une petite déviation sera proposée à la fin de la rando pour les chevaux montés par des mineurs pour leur éviter l'entrée au bourg et qu'ils rejoignent les paddocks.

Hommes ou femmes majeurs sont admis par contre aux cortèges officiels, obligatoirement en costumes, qui sont prêtés. Les costumes prêtés sont de type masculin, pour tous.

- 6) Comment savoir si je suis retenu dans un des cortèges officiels ?

Les mineurs sont donc en « surnombre ». **Au fur et à mesure du compteur**, dans la limite des places disponibles (30 adultes pour le cortège officiel), nous enregistrons les demandes dès lors qu'elles sont fermes, c'est-à-dire fiche complétée et validée par internet (voir question 4). Ultérieurement, un **SMS de validation** « inscription complète » vous sera adressé au n° de portable déclaré.

Au-delà des 30 premiers de chaque cortège, les cavaliers sont mis « en liste d'attente » car il y peut y avoir hélas des défections, et de toute manière, ces cavaliers demeurent naturellement inscrits, la participation aux repas sera à frais coûtant, et restent encouragés de participer au groupe des cavaliers qui suivent librement la rando. Il pourra être fait appel à eux pour compléter les cortèges officiels en cas. Dans ce cas, l'organisation les contactera directement. De toute façon, un SMS vous précisera que vous êtes en « liste d'attente ».

- 7) Y a-t-il la possibilité d'une rando en « extra » pour rallonger la participation à Châlus ?

Des cavaliers ont manifesté le désir de faire précéder la journée de dimanche à Châlus d'une rando libre groupée la veille (samedi 2 aout) et l'avant-veille (vendredi 1er aout). **C'est une bonne initiative** mais le Festival ne peut s'en charger ni y prendre part. Tous les cavaliers qui sont intéressés par cette option, à leur charge, sont priés de faire connaître leur intention auprès de patrick.ligat@laposte.net

Patrick fournira tous renseignements sur les étapes, tarifs de couchages et restaurations envisagés.

En principe, le projet est le suivant (voir sur « blog » : <http://www.rando-festival-richard.fr/?cat=blog>) :

- arrivée le vendredi 1^{er} aout, matin assez tôt, au château de Brie (commune de Champagnac-la-Rivière), 11 H départ rando libre et collective de Brie jusqu'au château de Montbrun, vers 12H repas tiré du sac ou restauration libre au restaurant du château de Montbrun, retour l'après-midi à Brie, dîner payant à l'auberge du château de Brie, gîte collectif à se partager.
- Le samedi, départ le matin 9H30 d'une rando libre et collective de Brie jusqu'au château de Lastours (commune de Rilhac-Lastours), vers 13H déjeuners payants sur inscription au château de Lastour, retour l'après-midi sur Châlus.
- Pensez que les vans soit suivent ces étapes soit sont garés une fois pour toutes à Châlus dès le vendredi matin.
- Pas de costume médiéval mais les teeshirts « Festival » sont admis.

- 8) Quelles sont les autres conditions pour faire partie des cavaliers du cortège officiel ?

Il faut être bon cavalier, randonneur habitué, pratiquant avec un cheval habitué à la rando en milieu mixte (campagne, traversée de ville...) et en compagnie d'autres chevaux.

Il faut avoir validé la « charte du cavalier » jointe avec la fiche d'inscription par interne.

En échange de leurs repas collectifs journaliers offerts, de bénéficier d'une organisation du gîte et de la prise en charge de leur matos (voir questions plus bas), ces cavaliers à titre bénévole s'engagent fermement :

- à arriver dès le samedi 2 aout 2014, selon les consignes ;
- et à assurer en costume la randonnée du 3 aout 2014, Bal médiéval inclus, à titre bénévole ;
- enfin à respecter les allures, la mise en scène et autres consignes.

● 9) Quel cheval convient à cette chevauchée ?

Le cheval toise en principe 1,50 m au minimum pour une harmonie de hauteur, et a au moins 4 ans.

Aucun mâle entier n'est admis, ni aucun cheval réputé botteur ou n'ayant pas l'habitude de randonner avec d'autres chevaux de manière sociable et disciplinée.

Les papiers du cheval seront rigoureusement en règle au 1^{er} aout 2012 (identification SIRE fournie et puçage, vaccinations à jour).

Le cheval appartient de préférence au cavalier ; à l'extrême rigueur, le cavalier doit attester sur l'honneur qu'il a l'habitude de le monter.

La robe du cheval est indifférente.

Le cheval est habitué ou entraîné à la randonnée dans l'année.

Le cheval peut-être ferré de manière appropriée au 1^{er} aout 2014 (pointes ou crampons de tungstène pour éviter les dérapages sur goudron et pavés).

● 10) Y a-t-il des répétitions ou entraînements pour faire partie des cavaliers des trois cortèges officiels ?

A priori non pour cette édition.

● 11) Qui fournit les costumes aux cavaliers des cortèges officiels?

Nous les fournissons gratuitement. Le kit est composé d'un tabar armoirié, d'une chemise moyen-âge, d'une ceinture cuir, d'une bourse cuir et d'un casque. Le tabar s'enfile par-dessus l'équipement habituel du cavalier (pantalon personnel de cheval et vos bottes personnelles habituelles, de préférence en cuir, et teeshirt 'anti sueur').

Lors de l'arrivée, nous vous fournissons le kit en contrepartie soit d'un chèque de caution de 50 euros soit de la remise d'une pièce d'identité. Il faudra rendre le kit après l'arrivée en bon état (ni déchiré). On vous rendra alors caution et pièce d'identité.

Le chèque de caution n'est encaissé qu'en cas de costumes perdus ou rendus en mauvais état. Si vous aviez plutôt remis en gage une pièce d'identité, et que le costume n'est pas rendu en bon état ou perdu, elle ne sera rendue que contre remise du chèque qui sera alors encaissé.

Merci d'accepter cette bonne organisation !

On randonne costumé ! Seuls les drapeaux sont fournis juste avant les processions et repris par l'assistance juste après.

● 12) Un cavalier du cortège officiel peut-il venir avec son propre costume?

Oui. Si un cavalier ou une cavalière possède son propre costume, masculin ou féminin, de style moyen-âge, nous l'acceptons après l'avoir validé (envoi préalable d'une photo JPG pour vérifier). Les cavaliers déjà inscrits à un festival antérieur et venus avec leurs propres costumes sont dispensés de renvoyer une photo.

● 13) Les cavalières en amazone sont-elles admises ?

Oui. Dans ce cas, elles montent avec leurs propres costumes style Moyen-âge.

- 14) Les chevaux peuvent-ils être « costumés » ?

Nous acceptons que les cavaliers ayant des housses de style moyen-âge (caparaçons) et dont le cheval est habitué à en porter viennent avec (nous n'en fournissons pas).

Bride et selle classiques prévues par le cavalier, non fournies.

L'habillement du harnachement est encouragé, par ex. avec peau couvrant la selle ou tapis de selle armoirié (non fournis).

- 15) Comment s'organise la logistique de la rando 2014 ?

Pour cette édition, elle se trouve simplifiée : le couchage samedi 2 et dimanche 3 aout est assuré gratis au Gymnase de Châlus, douches chaudes hommes et femmes, et les chevaux en paddocks dans les prés sous la piscine. Parkings des tracteurs et leurs vans fléchés au jour J. Il est loisible de venir accompagné avec un « intendant » qui aide à monter le paddock ou soigner le cheval (question 19).

- 16) Pour les cavaliers, que faut-il prévoir d'emmener comme matos ?

Des lits picot sont disponibles, sinon il vous est recommandé d'emporter un matelas gonflable en sus d'un sac de couchage...Sol du gymnase en dur. Pour votre cheval, prendre tout ce qui est nécessaire, en particulier paddock (que nous ne fournissons pas), sceau, lignes ou cordes, compléments d'aliments...Seul le foin est fourni sur place (deux jours).

- 17) Pour les chevaux , comment s'organise les deux nuits ?

En paddock (que le cavalier ou son accompagnant ont monté), sur un terrain herbé mis à disposition à proximité du Gymnase de Châlus.

Un round-ball de foin est en libre disposition. Les compléments (granulés, floconnés...) sont à la charge de chacun.

- 18) Pour les cavaliers, comment s'organise les deux nuits ?

Les cavaliers qui veulent coucher dans leur camping-car personnel le peuvent. Sinon, tout le monde couche au Gymnase de Châlus.

- 19) Comment un « accompagnateur-intendant » s'inscrit-il ?

Pour la bonne organisation, la participation d'un « accompagnant-intendant » peut se faire en ligne au moment de l'inscription d'un cavalier. Les restaurations des accompagnateurs sont à leur charge. Pour le banquet médiéval, il est sage de réserver sur le site, rubrique « INSCRIPTION » puis « Réserver son repas ».

- 20) Comment se tenir informé ?

Dans tous les cas, notre association ne peut assurer d'informations personnalisées. Il vous est demandé de consulter assez régulièrement sur le site <http://www.rando-festival-richard.fr>, espace BLOG (des SMS peuvent aussi vous signaler une info à aller y consulter). Vous pouvez aussi posez vos questions à festival.richard@orange.fr si vous n'avez pas trouvé de réponses à une interrogation. Pensez à mettre en favori notre courriel pour éviter de nous « spammer ».